

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 6 Décembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Présents : 25

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, LEMOINE, CHERRIER, MOHAMED, RYSPERT, DERGHAL, MIRASOLA, CRASNAULT, DENIS, DUPONT, ATTEN, THOMAS, CARTA, CYBURSKI, BELLEGUEULE, DUCHEMIN, BOUCHEZ, AMOURI, SANCHEZ, FEDDAL, DANDOIS, BRAILLY, HOCHART, GAJDA, THERY.

Ont donné pouvoir : Monsieur AUDIN (*pouvoir à Monsieur CHERRIER*), Madame THUROTTE (*pouvoir à Madame LEMOINE*), Monsieur BIREMBAUT (*pouvoir à Madame RYSPERT*), Monsieur ANDRZEJCZAK (*pouvoir à Madame DUPONT*), Madame CARPENTIER-BORTOLOTTI (*pouvoir à Madame THOMAS*), Monsieur VANDENDOOREN (*pouvoir à Monsieur BRAILLY*), Madame BOUTON (*pouvoir à Madame ATTEN*).

Absent excusé : Monsieur TONNEAU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SANCHEZ.

DELIBERATION N° 8 : FOURNITURE DE PETIT MATÉRIEL ET DE MATÉRIAUX POUR LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL. APPROBATION DES ACTES D'ENGAGEMENT.

EXPOSE DU RAPPORTEUR

Le marché de fourniture de petit matériel et de matériaux pour le Centre Technique Municipal arrive à échéance le 31 décembre 2024. La présente consultation est relative à l'élaboration d'accords-cadres à bons de commandes mono-attributaires, passés selon la procédure formalisée définie aux articles L.2113-10, R.2124-1, R.2124-2 1°, R.2161-3 à R.2161-5, R.2162-2, R.2162-4 1°, R.2162-13 et 14 du Code de la commande publique.

Cette prestation se décompose **en 6 lots** :

- Lot 1 : Quincaillerie et outillage à mains
- Lot 2 : Matériel sanitaire et matériel de plomberie
- Lot 3 : Matériel de métallerie
- Lot 4 : Petit matériel électrique
- Lot 5 : Peintures, enduits et accessoires spécifiques
- Lot 6 : Matériel et matériaux pour gros œuvre et second œuvre

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 09 octobre 2024, au Journal Officiel de l'Union Européenne, au Bulletin Officiel d'Annonces des Marchés Publics, sur le profil d'acheteur et sur le site Internet de la ville.

Au vu des offres reçues et après analyse,

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 26 novembre 2024. L'appel d'offres a été passé et il convient de retenir les sociétés suivantes ayant candidaté :

.../...

■ **Pour le lot 1 : « Quincaillerie et outillage à mains » :**

La société **TRENOIS DECAMPS** – 5 Rue du Centre Parc de la Pilaterie – 59290 WASQUEHAL.

- Montant minimum annuel : **1 000 € HT**
- Montant maximum annuel : **30 000 € HT**

■ **Pour le lot 2 : « Matériel sanitaire et matériel de plomberie » :**

La société **LEGALLAIS** – 7 Rue d'Atalante CITIS – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR.

- Montant minimum annuel : **1 000 € HT**
- Montant maximum annuel : **30 000 € HT**

■ **Pour le lot 3 : « Matériel de métallerie » :**

La société **BOSSU CUVELIER** - C326 Rue de Berzin - CRT N° 2 - 59273 FRETIN.

- Montant minimum annuel : **500 € HT**
- Montant maximum annuel : **20 000 € HT**

■ **Pour le lot 4 : « Petit matériel électrique » :**

La société **REXEL** - 13 Boulevard du Fort de Vaux – CS 60002 - 75838 PARIS cedex 17.

- Montant minimum annuel : **1 000 € HT**
- Montant maximum annuel : **35 000 € HT**

■ **Pour le lot 5 : « Peintures, enduits et accessoires spécifiques » :**

La société **LE COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER - PPG DISTRIBUTION** – 45143 SAINT JEAN DE LA RUELLE.

- Montant minimum annuel : **500 € HT**
- Montant maximum annuel : **15 000 € HT**

■ **Pour le lot 6 : « Matériel et matériaux pour gros œuvre et second œuvre » :**

La société **DOCKS DE L'OISE - DISPANO POINT.P** – 150 Rue Adrien Lhomme – 60400 NOYON.

- Montant minimum annuel : **1 000 € HT**
- Montant maximum annuel : **20 000€ HT**

Les six lots du présent marché prendront effet en date **15 janvier 2025**, pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois, par tacite reconduction, dans la limite de quatre années.

Ainsi, le marché prendra fin au plus tard le **14 janvier 2029**.

.../...

Il est donc proposé à l'Assemblée :

● **D'APPROUVER** les actes d'engagements présentés :

- **Pour le Lot 1 : Quincaillerie et outillage à mains**, le titulaire de la société **TRENOIS DECAMPS** – 5 Rue du Centre Parc de la Pilaterie – 59290 WASQUEHAL ;
- **Pour le lot 2 : Matériel sanitaire et matériel de plomberie**, le titulaire de la société **LEGALLAIS** – 7 Rue d'Atalante CITIS – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR ;
- **Pour le lot 3 : Matériel de métallerie**, le titulaire proposé est la société **BOSSU CUVELIER** – 326 Rue de Berzin - CRT N° 2 - 59273 FRETIN ;
- **Pour le lot 4 : Petit matériel électrique**, le titulaire de la société **REXEL** – 13 Boulevard du Fort de Vaux – CS 60002 - 75838 Paris cedex 17 ;
- **Pour le lot 5 : Peintures, enduits et accessoires spécifiques**, le titulaire de la société **LE COMPTOIR SEIGNEURIE GAUTHIER – PPG DISTRIBUTION** – 45143 SAINT JEAN DE LA RUELLE ;
- **Pour le lot 6 : Matériel, matériaux et bois pour gros œuvre et second œuvre**, le titulaire de la société **DOCKS DE L'OISE - DISPANO POINT.P** – 150 Rue Adrien Lhomme – 60400 NOYON.

● **D'AUTORISER** Madame le Maire, à signer ces actes d'engagements.

● **D'AUTORISER** Madame le Maire, à signer les contrats qui en découleront ainsi que les modifications de marché éventuelles dans la limite de 5 %.

L'Assemblée est invitée à se prononcer.

DECISION : ADOPTE PAR 31 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION.

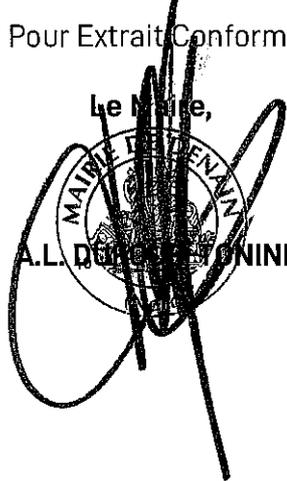
S'est abstenu : Monsieur FEDDAL.

Le Secrétaire de séance,


T. SANCHEZ.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,


A.L. DE... ONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....